

FICHE DE SUIVI - IMPLANTATION page /2

En date du :

Déclaration de travaux :

Date de dépôt :

Date d'obtention :

LIVRAISON :

Standard Grutage "Manuscopic" Hélicoptage Autre :

Itinéraire (si obligatoire):

Laroeur Portail : Lianes électriques OUI NON Accès Voisin OUI NON

Arbres à élaguer par le client : Nombre : Hauteur sous branches :

Observations :

TERRASSEMENT : Hors frais d'évacuation, brise-roche, nappe phréatique, réseaux

Sans évacuation : En tas Etalage grosso modo Mise en forme : voir plan d'implantation et/ou devis annexe

Avec évacuation : Moins de 6 Km par rotation (coût décharge en plus si dechetterie payante)

Plus de 6 Km par rotation (coût décharge en plus si dechetterie payante + transport à chiffrer)

Végétaux à évacuer (hors cout de decharge) : Nombre : Végétaux à déplacer : Nombre :

Le client est informé que dans sa prestation, le terrassier est en charge du terrassement du "Bassin" (trou piscine), de la propreté de la "plage" (1 mètre maximum en périphérie du "bassin")

Les accès à la zone "bassin + plage" (ouverture de clôtures, élagage, évacuation de végétaux, etc...), les mises en forme de terres hors zone "bassin + plage", ainsi que les déviations de réseaux, restent à la charge du client (sauf si devis anexe).

Autres observations :

LOCAL TECHNIQUE : le client est informé de ses obligations ci-dessous

Fournir une alimentation électrique depuis le tableau général. Cette alimentation doit être protégée par un différentiel 30mA et acheminée au minimum par un câble de 3 x 2,5 mm². Elle doit être dédiée au coffret de programmation. Des disjoncteurs sont à mettre en place pour la protection du local et du materiel (voir bon de commande)

Fournir une ou plusieurs réservations afin de pouvoir acheminer le réseau hydraulique du bassin jusqu'à l'intérieur du local technique.
Soit parouvertures de 50 x 20 cm, soit par.....5 gaines parallèles (diamètre minimum 8 cm, coudées à 45° maximum).

Avoir la charge du raccordement de la «vidange» de filtration jusqu'au réseau d'évacuation de son choix.

Avoir la charge des produits d'entretien piscine (hors premier remplissage brominateur/chlorinateur ou sel).

Observations :

FICHE DE SUIVI - IMPLANTATION page /2

En date du :

PLAN D'IMPLANTATION : Si aucun plan d'implantation n'est établi, le DP2 de la déclaration préalable fera foi

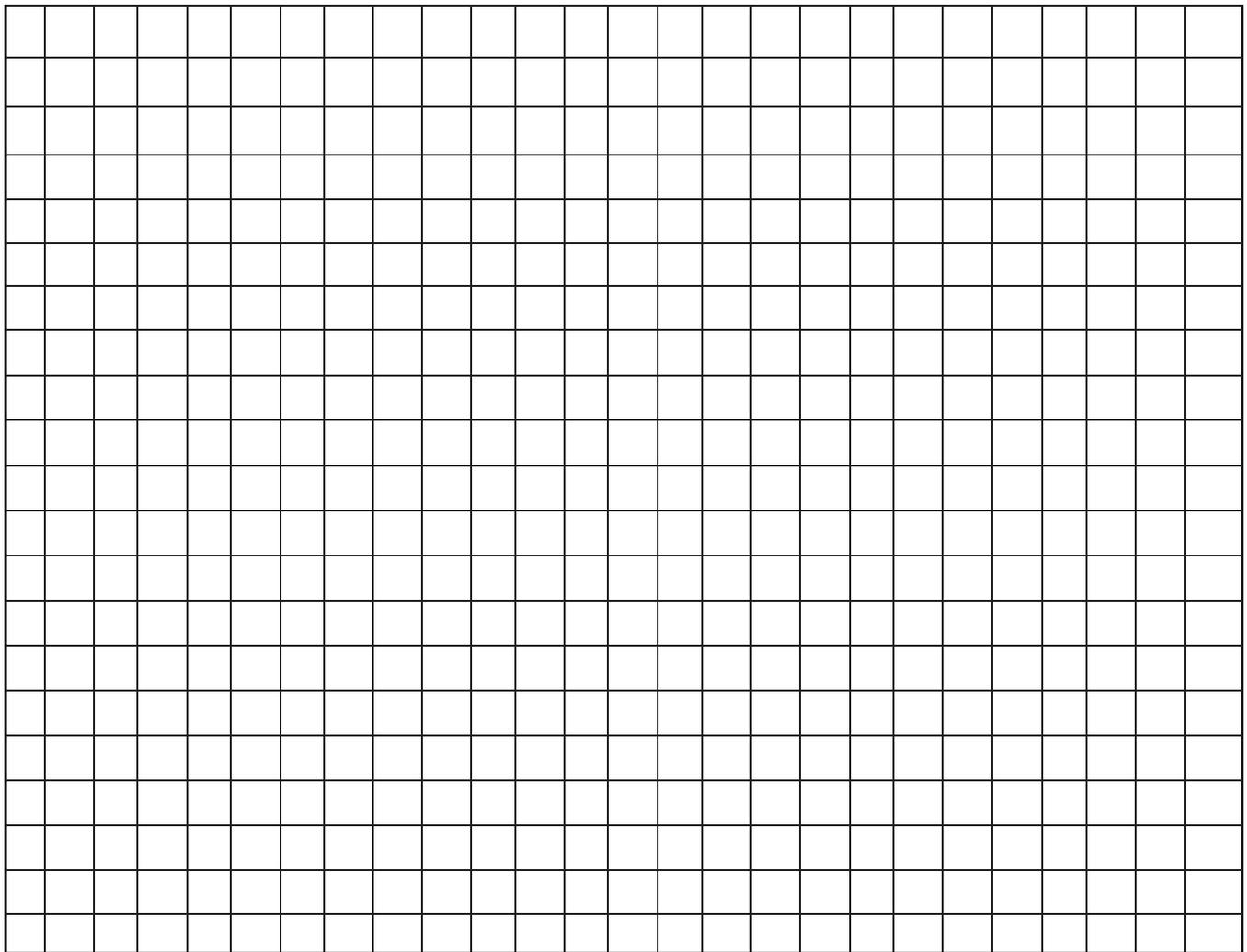
Afin d'anticiper les niveaux des terres, dans l'avenir, la ou les «plages» (1m maxi en périphérie du bassin à la charge du terrassier) seront :

- En dallage sur béton (-15cm sous niveau piscine) En dallage sur grains de riz (-10cm sous niveau piscine)
- En bois (-15cm sous niveau piscine) En composite (-15cm sous niveau piscine) En gazon (-16cm sous niveau piscine)
- Autre :

Le point zéro se situe (voir plan) :

Le niveau de la piscine est :

PLAN : point zéro, positionnement sur terrain du bassin, maison, local technique, obstacles, bassin, (petit et grand bain), plages, options etc...



Tout changement du plan ou du point zéro nécessite une nouvelle fiche d'implantation, datée et signée.

Cocktail Piscine 83 :

Client :

Terrassier :

Poseur :